

## **La Cnav participe au Forum Handisport Open Paris (HOP)**

Paris, le 12 juin 2018

**La Cnav participera pour la première fois au Forum Handisport Open Paris (HOP) qui se déroulera le 14 juin au Stade Charléty. A cette occasion, elle sera présente au job dating et conviera 15 managers pour les sensibiliser au handicap. Une manière pour la Cnav de réaffirmer son engagement en faveur des personnes en situation de handicap.**

### **Recrutement**

En novembre 2017, la Cnav avait participé au job dating organisé par la Fédération française handisport, qui lui avait permis de recruter 2 personnes en situation de handicap. Cette année, elle renouvelle l'expérience en participant au job dating du forum HOP'RH. Il aura lieu à 13h30 et favorisera les échanges entre la Cnav et les personnes licenciées FFH.

### **Sensibilisation managériale**

Afin de sensibiliser ses managers au recrutement des personnes en situation de handicap, la Cnav a convié 15 managers au forum HOP. Ils assisteront aux démonstrations sportives, conférences et compétitions et rencontreront les sportifs.

### **Le handicap à la Cnav**

En décembre 2016, la Cnav a signé sa deuxième convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) ce qui lui permet de poursuivre et approfondir ses actions en matière de recrutement, maintien dans l'emploi et sensibilisation au handicap.

En 2017, le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap à la Cnav était de 6,38 % et 11 personnes en situation de handicap avaient été recrutées, contre 8 en 2016.

### **L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale**

*Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement de l'attestation de paiement...).*